

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 10/11/2020**

Année scolaire : **2020/2021**

Numéro de séance : **2**

Date de convocation : **20/10/2020**

Présidence de : **M. Cédric SZOSTAK**

Quorum : **16**

Nombre de présents : **24**

Nombre d'absents excusés :

ORDRE DU JOUR :

- I. Adoption du PV de CA tenu le 8 octobre 2020.
- II. Installation des différents conseils et commissions issus du CA.
- III. Règlement intérieur du conseil d'administration.
- IV. Délégation de signature du conseil d'administration au chef d'établissement pour la passation des marchés.
- V. Délégation de signature du conseil d'administration au chef d'établissement pour les contrats et conventions relatifs aux sorties et voyages.
- VI. Acte du chef d'établissement, délégation de signature.
- VII. Sorties, voyages et projets, ajustements.
- VIII. Informations diverses du Chef d'établissement
- IX. Questions diverses (à déposer 48 heures avant la tenue du conseil d'administration, auprès du secrétariat de direction).

Signatures,

Le Président,

Cédric SZOSTAK

Le secrétaire,

Virginie FROMONT

PRÉSENCE AU CONSEIL

Séance du 10/11/2020

Qualité	Nom – Prénom Titulaires	
Administration (membres de droit)		
Chef d'établissement	M. SZOSTAK Cédric	X
Chef d'établissement adjointe	Mme FROMONT Virginie	X
Adjoint gestionnaire/agent comptable		
Conseillère principale d'éducation (C.P.E)	Mme ANTOINE Aude	X
Directeur délégué aux formations professionnelles et technologiques (D.D.F.P.T)	M. PRUVOST Jérôme	X

Personnalités / Elus locaux

Collectivités de rattachement (Région Hauts-de-France)

COLSON Aurore	X
CASTIGLIONE Salvatore	

Municipalité

ANDRIS Joëlle	
MOREAU Bernard	

Personnalité qualifiée

BRIGNOU Marc	
--------------	--

Nom – Prénom Suppléant

Personnels de l'établissement

Personnels d'enseignement et d'éducation

DUPONT Daniel	X
LAMACZ Héléne	X
DELAYEN Karine	
BODET Bénédicte	
CATTAN Agnès	X
BIERI Claudine	
BERTRE Damien	

DOYEN Carole	
DRUON Léonard	
LASSELIN Frank	X
ABRAHAM Willy	X
PERRONNO David	
MADDALOZZO-CLERC Sylvie	X
MACHUT Joffrey	X

Personnels administratifs techniques et ouvriers, sociaux et de santé

DESPINOY Christophe	X
GAUDRY Sylvain	X
BENOIT Laurie	X

DELHAYE Jean	
HARBONNIER J-B	

Parents d'élèves et élèves

Elus parents d'élèves

PETIT Karine - FCPE	X
FOUCART Patrick - FCPE	X
FINET Marie-Pascale - FCPE	X
MARTIN Dorothée - PEEP	X
PETELOT Sylvie - PEEP	

MUSY Anne	
HUBERT Emmanuelle	
LATOURE Chantal	
MOREL Stéphanie	
FLAHAUT Anne-Hélène	

Elèves

HADJI Youcef – TG02	X
NEIVA Miguel – TG08	X
PIREZ Natanael – TG04	X
SAIGE Evan – 1G04	X
CODEVILLE Chloé – 2 ^{nde} 11	X

LALLEMANT Noémie 2 ^{nde} 11	
BALLAND Rachel – 1G07	

Total : 24/30

A **17h15**, la séance du conseil d'administration (C.A) débute en présence de **24 membres**. Le quorum étant atteint, la séance peut débuter.

Le secrétariat de séance échoit à **Mme Fromont, Provisure adjointe**.

Ajout à l'ordre du jour : Motion déposée ce jour par les enseignants. Elle sera lue dans la partie « Questions diverses ».

Approbation de l'ordre du jour modifié : 24 (Unanimité)

I. Adoption du PV de CA tenu le 8 octobre 2020.

Publication des PV de CA sur le site du lycée.

Aucune remarque sur le PV du dernier CA. Seule Mme Cattan précise que son remplaçant n'était pas noté sur le PV.

VOTE : 24 pour / 0 contre

II. Installation des différents conseils et commissions issus du CA.

Rôle de chacune des instances lu par Mme la Provisure adjointe selon la définition du Code de l'Education.

Installation des instances par M. le Provisur.

VOTE : 24 pour / 0 contre

Conseil d'Administration 2020-2021:

Membres de droit	Proviseur – SZOSTAK Cédric Proviseur adjoint – FROMONT Virginie Intendant – ? DDFPT – PRUVOST Jérôme C.P.E. – ANTOINE Aude	
Représentant du Conseil Régional	COLSON Aurore, Conseillère Régionale	
	CASTIGLIONE Salvatore, Conseiller Régional	
Représentants de la Municipalité	ANDRIS Joëlle, Conseillère Municipale déléguée	
	MOREAU Bernard, Conseiller Municipal délégué	
Personne qualifiée	BRIGNOU Marc	
Personnels enseignants	Titulaires	Suppléants
	DUPONT Daniel	MACHUT Joffrey
	LAMACZ Hélène	LASSELIN Frank
	DELAYEN Karine	DRUON Léonard
	BODET Bénédicte	ABRAHAM Willy
	CATTAN Agnès	DOYEN Carole
	BIERI Claudine	PERRONNO David
	BERTRE Damien	MADDALOZZO-CLERC Sylvie
Personnels ATSS	Titulaires	Suppléants
	DESPINOY Christophe	DELHAYE Jean
	GAUDRY Sylvain	HARBONNIER Jean-Baptiste
	BENOIT Laurie	
Parents d'élèves	Titulaires	Suppléants
	PETIT Karine - FCPE	MUSY Anne
	FOUCART Patrick - FCPE	HUBERT Emmanuelle
	FINET Marie-Pascale - FCPE	LATOURE Chantal
	MARTIN Dorothée - PEEP	MOREL Stéphanie
	PETELOT Sylvie - PEEP	FLAHAUT Anne-Hélène
Élèves	Titulaires	Suppléants
	HADJI Youcef – TG02	LALLEMANT Noémie – 2 ^{nde} 11
	NEIVA Miguel – TG08	BALLAND Rachel – 1G07
	PIREZ Natanael – TG04	
	SAIGE Evan – 1G04	
	CODEVILLE Chloé – 2 ^{nde} 11	

Commission permanente :

Membres de droit	Proviseur – SZOSTAK Cédric	
	Proviseur adjoint – FROMONT Virginie	
	Intendant –	
	Conseiller régional – COLSON Aurore	
Personnels enseignants	Titulaires	Suppléants
	DUPONT Daniel	BODET Bénédicte
	LAMACZ Hélène	CATTAN Agnès
	DELAYEN Karine	BIERI Claudine
Personnels ATSS	Titulaire	Suppléant
	GAUDRY Sylvain	HARBONNIER Jean-Baptiste
Parents d'élèves	Titulaires	Suppléants
	PETIT Karine – FCPE	MUSY Anne
	PETELOT Sylvie – PEEP	FLAHAUT Anne-Hélène
Elèves	Titulaires	Suppléants
	HADJI Youcef – TG02	BALLAND Rachel – 1G07
	PIREZ Natanael – TG04	LALLEMANT Noémie – 2 ^{nde} 11

Conseil de discipline :

Membres de droit	Proviseur – SZOSTAK Cédric	
	Proviseur adjoint – FROMONT Virginie	
	Intendant –	
	C.P.E. – ANTOINE Aude	
Personnels enseignants	Titulaires	Suppléants
	BIERI Claudine	MACHUT Joffrey
	LASSELIN Frank	BERTRE Damien
	DRUON Léonard	BODET Bénédicte
	DELAYEN Karine	LAMACZ Hélène
Personnels ATSS	Titulaire	Suppléant
	DESPINOY Christophe	BENOIT Laurie
Parents d'élèves	Titulaires	Suppléants
	FOUCART Patrick - FCPE	HUBERT Emmanuelle
	MOREL Stéphanie - PEEP	FLAHAUT Anne-Hélène
Elèves	Titulaires	Suppléants
	HADJI Youcef – TG02	BALLAND Rachel – 1G07
	SAIGE Evan – 1G04	LALLEMANT Noémie – 2 ^{nde} 11
	CODEVILLE Chloé – 2 ^{nde} 11	



C.V.L. :

Membres de droit	Proviseur : SZOSTAK Cédric CPE : AUDE Antoine – LEFEBVRE Caroline Proviseur Adjoint : FROMONT Virginie	
Personnels enseignants	Titulaires	Suppléants
	CATTAN Agnès	LASSELIN Frank
	MACHUT Joffrey	LAMACZ Hélène
	BIERI Claudine	MADDALOZZO-CLERC Sylvie
Personnels ATSS	Titulaires	Suppléants
	DESPINOY Christophe	DELHAYE Jean
	GAUDRY Sylvain	HARBONNIER Jean-Baptiste
	BENOIT Laurie	
Parents d'élèves	Titulaires	Suppléants
	FINET Marie - FCPE	LATOURE Chantal
	MOREL Stéphanie - PEEP	FLAHAUT Anne-Hélène
	Titulaires	Suppléants
	HADJI Youcef – TG02	
Elèves	BARATA Camille	
	DHINAUT Louis	VANDYCK Ophélie – 1G08
	HOLTYN Alicia	
	EL KHAOUA Amel – TG02	ZAOUI Assya – TG02
	LEFEBVRE Emeline – 1 STL BIO 1	BONVARLET Tiphaine – 1 BIO 1
	QUENON Mattéo – 1G09	PETIT Amélie – 1 STL PC
	ROBIN Davy – TG02	CANION Morgane – TG03
	RODRIGUEZ Diego – 2 ^{nde} 3	BLANCKAERT Ehna – 2 ^{nde} 11
	VANSEYMORTIER Adèle – 1G06	VERMEIR Erine – 1G06



Hygiène et sécurité:

Membres de droit	Proviseur – SZOSTAK Cédric	
	Intendant –	
	C.P.E. – ANTOINE Aude	
	DDFPT – PRUVOST Jérôme	
	Conseiller régional – COLSON Aurore	
	<i>Voix consultative :</i>	
	Proviseur adjoint – FROMONT Virginie	
	Infirmière	
	Personne qualifiée : BRIGNOU Marc	
Personnels enseignants	Titulaires	Suppléants
	BODET Bénédicte	BIERI Claudine
	DOYEN Carole	ABRAHAM Willy
Personnels ATSS	Titulaire	Suppléants
	HARBONNIER Jean-Baptiste	BENOIT Laurie
	GAUDRY Sylvain	DESPINOY Christophe
Parents d'élèves	Titulaires	Suppléants
	PETIT Karine -FCPE	MUSY Anne
	FLAHAUT Anne-Hélène - PEEP	MOREL Stéphanie
Elèves	Titulaires	Suppléants
	NEIVA Miguel – TG08	LALLEMANT Noémie – 2 ^{nde} 11
	PIREZ Natanael – TG04	BALLAND Rachel – 1G07



CESC :

Membres de droit	Proviseur – SZOSTAK Cédric	
	Proviseur adjoint – FROMONT Valérie	
	C.P.E. – LEFEBVRE Caroline	
	Infirmière	
	Assistante Sociale	
Personnels enseignants	CATTAN Agnès	
	ABRAHAM Willy	
	DRUON Léonard	
Personnels ATSS	Titulaire	Suppléant
	DESPINOY Christophe	BENOIT Laurie
Parents d'élèves	Titulaires	Suppléants
	FINET Marie - FCPE	LATOURE Chantal
	MARTIN Dorothee - PEEP	MOREL Stéphanie
Elèves	Titulaires	Suppléants
	SAIGE Evan – 1G04	BALLAND Rachel – 1G07
	NEIVA Miguel – TG08	LALLEMANT Noémie – 2 ^{nde} 11

III. Règlement intérieur du conseil d'administration.

Lecture par M. le Proviseur de la dernière partie du règlement.

M. le Proviseur insiste sur l'importance du respect dans les échanges et du devoir de réserve des membres. Seul le PV est porté à la connaissance des usagers.

- *Acte 2021-31 VOTE : 24 pour / 0 contre*

IV. Délégation de signature du conseil d'administration au chef d'établissement pour la passation des marchés.

M. le Proviseur souligne que la signature des ces marchés se fera bien entendu dans le strict respect des limites des crédits ouverts au budget de l'établissement.

- *Acte 2021-32 VOTE : 24 pour / 0 contre*

V. Délégation de signature du conseil d'administration au chef d'établissement pour les contrats et conventions relatifs aux sorties et voyages.

Pas de marchés spécifiques. **Sans marché spécifique concernant les sorties et voyages, le conseil d'administration autorise le chef d'établissement à signer les contrats et conventions relatifs à ces sorties, toujours dans la limite des crédits ouverts au budget.**

M. le Proviseur espère dans un contexte futur – non impacté par une crise sanitaire telle que nous la connaissons actuellement - que les projets soient ambitieux. Qu'ils soient attachés à une dynamique de projet (international, etc.).

- *Acte 2021-33 VOTE : 24 pour / 0 contre*

VI. Acte du chef d'établissement, délégation de signature.

Etudiants : M. Pruvost (Stages en entreprise, OM des étudiants)
+ OM des enseignants en visite des étudiants

- *Acte 2021-34* VOTE : 24 pour / 0 contre
- *Acte 2021-35* VOTE : 24 pour / 0 contre

Sanctions disciplinaires : Mme Fromont

- *Acte 2021-36* VOTE : 24 pour / 0 contre

Bulletins : Mme Fromont / M. Pruvost / Mme Lefebvre
Signent les bulletins de leurs classes en responsabilité.

- *Acte 2021-38* VOTE : 24 pour / 0 contre
- *Acte 2021-37* VOTE : 24 pour / 0 contre
- *Acte 2021-39* VOTE : 24 pour / 0 contre

Stages de découverte (extérieur), conventions de stages : M. Pruvost

- *Acte 2021-40* VOTE : 24 pour / 0 contre

Immersion en formation (Accueil des élèves) : M. Pruvost
Immersion à l'extérieur : Mme Fromont

- *Acte 2021-41* VOTE : 24 pour / 0 contre
- *Acte 2021-42* VOTE : 24 pour / 0 contre

VII. Sorties, voyages et projets, ajustements.

Annulation des projets au Phénix, au cinéma en raison du protocole sanitaire renforcé.

- *Acte 2021-43* VOTE : 24 pour / 0 contre

VIII. Informations diverses du Chef d'établissement

1 / Présentation par Mme Fromont de la réorganisation des EDT en lien avec le protocole sanitaire renforcé.

Mme Fromont rappelle que la situation sanitaire actuelle appelle à répondre à 2 priorités :

- Présence de tous nos élèves au lycée
- Assurer la sécurité de nos élèves et de nos personnels.

L'un des moyens d'y arriver – tout en préservant la **présence** de nos élèves dans l'établissement – est de limiter le flux du nombre d'élèves accueillis simultanément au lycée.

Mme Fromont rappelle nos 2 points de tension : EPS et la restauration scolaire – là où les mesures de protection sont moindres.

Il a été décidé en concertation avec les enseignants d'EPS de suspendre les cours et de mettre en place un distanciel.

Il a été décidé en concertation avec les coordonnateurs de l'Ac-Per de Terminale un report de l'accompagnement pour nos élèves de Terminale au mois de janvier 2021.

Cette libération de plages horaires permet un réaménagement des EDT afin de limiter le flux des élèves dans les couloirs et en restauration scolaire. Les classes ont donc des ½ journées non travaillées. Ces ½ journées libérées permettent la mise en place du distanciel pour nos personnels vulnérables devant rester à la maison mais souhaitant continuer à enseigner.

Des salles ont été condamnées par manque d'aération.

Des changements de salles sont également possible pour désengorger certains étages. Mme Fromont invite les enseignants à lui signaler les engorgements pour pouvoir y remédier.

Aussi Mme Fromont rappelle dans cette situation de crise la collaboration entre les différents personnels est nécessaire.

Du fait de ces réaménagements d'EDT, Mme Fromont insiste sur une consultation très régulière de Pronote. En effet, du fait du caractère évolutif de ces réaménagements, il n'est pas possible de les figer en imprimant les EDT.

Mme Fromont précise que les classes dont la ½ journée est libérée ne mangent pas au restaurant scolaire si nous voulons réduire les flux d'élèves à la restauration. Car cette réduction d'effectifs permettra de faire dorénavant déjeuner les élèves en quinconce, pas plus de 2 élèves par table.

Enfin, Mme Fromont souligne le travail effectué par M. Pruvost DDFPT avec les enseignants pour la mise en place d'une formation hybride en Postbac – réduisant également le nombre d'apprenants dans l'établissement.

Questions suite à la présentation de Mme Fromont :

M. Machut :

- Question sur le nombre des flux réduits. Mme Fromont informe qu'environ 200 élèves par jour sont concernés. Mme Fromont rappelle que les chiffres ont été présentés en conseil pédagogique.
- Question sur l'occupation des élèves en ½ journées non travaillées. Mme Fromont rappelle que ces ½ journées libérées seront occupées à la programmation des cours à distance de nos personnels vulnérables.
- Questions sur l'EPS en cours de journée. Mme Fromont fait en sorte que les élèves soient libérés en déplaçant sur d'autres créneaux les cours se situant avant (8h-10h) ou après (15h-17h).
- Questions sur le flux dans les couloirs. Mme Fromont invite les enseignants à l'interpeler en cas de fort engorgement pour une redistribution des cours dans d'autres salles, à d'autres étages.

Remarques de M. le Proviseur :

Rappels

Cette organisation ambitieuse permet de protéger les enseignements de spécialités. Enjeux d'examen.
Pour les classes de 30 : le risque 0 n'existe pas. M. le Proviseur rappelle que le bon port du masque protège les élèves et les personnels, ainsi que le lavage des mains à l'entrée de chaque salle.

M. le Proviseur informe les membres du CA d'un sondage des fédérations des parents : 66% des parents souhaitent le présentiel. + Paroles d'élèves.

M. le Proviseur met en garde sur l'isolement, les dangers du numérique, le décrochage scolaire suite à la mise en place d'un possible distanciel. M. le Proviseur souligne que le niveau CE1 du 1^{er} confinement a baissé.

M. le Proviseur affirme sa volonté de sanctuariser les spécialités en vue des examens en mars.

M. le Proviseur invite à une réflexion sur certains cours à suspendre pour optimiser l'organisation.

La solution proposée par la Direction a été une solution réfléchie et qu'elle a été présentée et soumise à l'appréciation des enseignants en conseil pédagogique le 9/11.

M. le Proviseur informe que le tensiomètre est clair. Si en fin de semaine, il y a une augmentation des cas, le protocole sera revu et renforcé.

Mais M. le Proviseur rappelle néanmoins que l'organisation visant à réduire les flux d'élèves dans notre établissement permet de gagner en cas contacts notamment en restauration scolaire.

M. le Proviseur adresse ses remerciements aux CPE et au Chef cuisinier et son équipe.

M. le Proviseur rappelle son attachement à la protection des plus vulnérables chez nos personnels. Et précise que la mise en place de groupes pourrait être possible si des personnes vulnérables en ressentaient le besoin.

M. Abraham :

M. Abraham souligne qu'en conseil pédagogique, tout était fait et que les propositions ont été prises sans concertation.

M. Dupont :

Souligne le boulot important réalisé par la Direction.

M. Dupont interroge sur l'allègement de la classe de 30 élèves, le nombre de ½ journées libérées, sur le fléchage dans les couloirs, l'aération des salles par les collègues.

M. Dupont craint une organisation pas suffisante.

M. Pruvost communique le chiffre de 48 ½ journées libérées sur 130.

Un élève :

Souligne l'effectif important : 30 élèves par classe

S'interroge sur les trous dans l'EDT. M. Pruvost souligne la complexité des EDT. Mme Fromont précise qu'à niveau de l'élève en effet l'EDT peut contenir des trous mais qu'à niveau de la classe il en est différent suite aux spécialités et options de chaque élève.

M. le Proviseur :

Craint que le distanciel recrée des inégalités. Craint le décrochage.

Rappelle le recentrage des dangers extérieurs (sphère privée) – mais minimales dans l'établissement (EPS, restauration scolaire, etc.)

Rappelle que le but est de limiter le nombre d'élèves dans l'établissement.

Un élève :

Evoque 4 cas contacts en début de semaine. M. le Proviseur précise que ces cas contacts viennent de la cantine.

M. le Proviseur informe qu'à partir du jeudi 12 novembre il n'y aura plus de cas contacts en cantine. Car les élèves seront 2 par table – en quinconce.

Un élève :

S'interroge sur la réduction de 4 à 2 élèves à la cantine.

M. le Proviseur communique le chiffre de 225 personnes à 2 par table et la mise en place de 3 services.

Rappelle les mesures déjà prises : couverts donnés par un agent, gel à l'entrée du restaurant, pain donné par un agent, suppression du bar à salades (légumes distribués dans des ramequins individuels).

M. le Proviseur précise que si le flux des DP ne se réduit pas, l'organisation sera à revoir.

M. le Proviseur rappelle que l'école protège bien plus qu'à l'extérieur (parvis, extérieurs). Et insiste sur le respect des mesures barrières – au risque en cas de non respect de punitions, voire de distanciel.

M. le Proviseur confie ses inquiétudes quant à ce qui peut se passer à l'extérieur, dans la sphère privée.

Une élève :

S'interroge sur l'information des cas Covid. M. le Proviseur précise que le Professeur principal, les enseignants, les familles des classes concernées ainsi que les fédérations de parents d'élèves sont informés des cas Covid et contacts.

M. le Proviseur ajoute qu'un bilan des cas Covid et contacts sera réalisé et communiqué à chaque fin de semaine. Communique le chiffre de 250 personnes testées.

M. le Proviseur insiste sur le respect des 7 jours d'isolement pour nos cas contacts. En appelle à la responsabilisation de chacun. Réaffirme que l'Ecole protège les apprenants.

M. le Proviseur indique qu'une rencontre avec le CVL sera organisée.

2/ Motion lue par une représentante des enseignants, Mme Lamacz.

Mme Lamacz souhaite que cette mention soit jointe au PV afin qu'elle puisse être remontée à l'autorité académique.

MOTION
des élus du personnel enseignant du lycée de l'Escaut
Au conseil d'administration
du mardi 10 novembre 2020.

Nous, élus du personnel enseignant du lycée de l'Escaut, remercions notre direction des efforts menés pour réaménager l'organisation interne du lycée et limiter les brassages d'élèves tout en essayant de maintenir au maximum les cours en présentiel.

Nous sommes fortement attachés à la réussite de tous nos élèves et sommes très attentifs à la continuité de l'enseignement que nous leur transmettons, mais sommes également attachés à la protection de la santé de l'ensemble des usagers de notre établissement.

Au vu de la situation épidémiologique du Valenciennois, des derniers propos du Ministre de la santé qui annonce que « le pic épidémiologique est devant nous » et de la difficulté à mettre en application le protocole renforcé mentionné par M. Blanquer, nous nous voyons dans la nécessité de demander une révision de l'organisation interne du lycée dans l'urgence afin d'anticiper une dégradation de la situation sanitaire qui pourrait entraîner la fermeture totale de l'établissement.


Nous demandons le passage, temporaire, à une organisation par demi-groupes lorsque les effectifs sont lourds (lundi/mardi/mercredi – jeudi/ vendredi/samedi en alternance afin que tous les élèves viennent au lycée dans la semaine).

Les réalités du terrain montrent qu'en l'absence de demi-groupes, le non-brassage des élèves et la distanciation sociale ne seront pas pleinement applicables. En effet seuls des demi groupes permettraient de limiter suffisamment le brassage pour ne pas avoir à passer totalement en distanciel, ce qui serait particulièrement dommageable scolairement, socialement et psychologiquement pour nos élèves.

Nous réaffirmons notre attachement à nos missions de service public, au service de la réussite de nos élèves, dans les meilleures conditions possibles, tout en étant convaincus de la nécessité de nous adapter à la situation exceptionnelle que nous traversons.

 Lamarz Helène

 Flachet Joffrey

 Daniel Dubois

F. Lassolin 

H. Clerco 


DRUON Léonard 

Mme Bien Claudine
(en distanciel)

ABRAHAM Willy 

A CATTAN 

H. COPP 

Lude ANTOINE 

Mme la Présidente de la PEEP rappelle que le masque se change au bout de 4 heures.

Elève : Rappelle les difficultés financières pour certains dans l'acquisition du masque.

M. le Proviseur verra avec l'AS, Mme Pagacz, pour donner des masques aux élèves en besoin.

3/ Communication/ Promotion par M. Pruvost :

Présentation d'affiches promotionnelles – qui figureraient sur la devanture du lycée et de capsules vidéo pour la promotion de nos filières.

M. Abraham :

S'interroge sur une communication plutôt numérique et sur la réalisation de capsules vidéo par les élèves. M. Pruvost met en garde sur le délai trop long et la complexité de la réalisation de capsules – d'où l'intervention recommandée d'un professionnel de l'image.

M. Dupont :

Fait une remarque sur les images, leur contenu, leur forme.

M. Pruvost précise que la taxe d'apprentissage sera utilisée dans le financement de ces affiches et capsules vidéo.

M. Pruvost informe d'un investissement dans des systèmes de visio qui sont mis à la disposition des enseignants.

M. Dupont :

Souligne son souhait partagé de promouvoir le lycée technologique mais insiste sur le fait de la promotion du lycée général également. Souhaiterait davantage de promotion du général sur le site de l'ENT et davantage de visuel (photos) sur la série générale.

M. le Proviseur souhaite le développement d'une dynamique culturelle – notamment par M. Pronau, enseignant d'Arts plastiques et Mme Ollivier, référente culturelle.

IX. Questions diverses (à déposer 48 heures avant la tenue du conseil d'administration, auprès du secrétariat de direction).

0 remarques diverses

M. le Proviseur annonce la date du prochain CA : 26 novembre 2020 durant lequel sera présenté le budget.

M. le proviseur adresse ses remerciements au Conseil régional pour son accompagnement.

M. le Proviseur informe que le recrutement de l'agent comptable est en cours de finalisation.

Enfin, M. le Proviseur adresse ses remerciements au secrétariat de l'intendance et à sa secrétaire, Mme Millet.

Fin de la séance du CA 19h15

M. le Proviseur informe qu'il n'y aura évidemment pas de collations – en raison du protocole sanitaire.